



Sécurité social - invalidité

Par **Kinyo35**, le **04/09/2008** à **10:22**

Bonjour,

Je suis actuellement en Invalidité Cat 2 depuis 2001.

Je me vois donc verser une pension d'invalidité par la sécurité social.

Or, j'ai su que cette pension n'était versé qu'a titre temporaire...

Mon état c'est aggravé (Maladie Cardiaque), depuis quelque mois je passe la moitié de mon temps a l'hospital, j'aimerais faire passer mon état d'invalidité temporaire a l'état définitif Total.

Comment puis-je faire ? Pourriez vous m'aider dans cette démarche ?

Merci d'avance.

Par **Kinyo35**, le **05/09/2008** à **20:01**

re bonjour .

vraiment personne pour me repondre.

merci davance